

COMPTE RENDU DU BUREAU du 11 JUILLET 2024

A COURMES

1. Validation du compte-rendu du Bureau du 26 juin du 2024.

- Le compte rendu est validé.

2. Retour sur la présentation de l'ADEME sur le tourisme côtier_ Avis sur le tourisme.

- Le CDD a souhaité s'autosaisir sur le tourisme-côtier en 2050. Pour cela, une présentation de l'étude de l'ADEME a été faite aux membres le 3 septembre dernier. Un groupe de travail va être créé. Il se réunira pour approfondir le sujet et proposer des préconisations sous formes de scénarios. Les scientifiques accompagneront le CDD dans sa réflexion.

3. Retour sur le séminaire sur le CDD du 29 juin 2024.

- 4. Le séminaire a accueilli une quinzaine de participants. Une retranscription de ce qui a été imaginé sera proposé à la rentrée. Il s'agira de déterminer quelles sont les préconisations identifiées pour une mise en œuvre.

5. Point sur les préconisations du CDD reprises par la CASA.

- Le suivi des avis est un enjeu majeur pour le Conseil de Développement. Cela permet de valoriser son activité et de rassurer les membres sur l'utilité du travail accompli.
- Deux états des lieux avaient déjà été produits pour les avis pris entre 2015 et 2020. Un troisième état des lieux vient d'être rédigé Il est provisoire. Des retours des services de la CASA sont encore attendus, notamment sur le diagnostic territorial.
- **L'essentiel :** les contributions du CDD prennent trois formes. Celles qui sont formulées dans les avis, celles à l'occasion des participations aux différents comités et commission et celles exprimer lors de rencontres sur le terrain. Certaines préconisations inspirent ou sont reprises par la CASA. Il faut encore améliorer le retour sur les avis.

6. Questions diverses.

- Le CESER a produit une documentation intéressante, il faut l'envoyer aux membres de la CRCSD SUD PACA assortie d'une note d'accompagnement.
- Monsieur Pierre ROBERT, personne qualifiée, présente une réflexion sur l'aménagement du territoire et la problématique de la loi ZAN. Les membres du Bureau sont invités à réfléchir sur le sujet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.